Règlement du Challenge PGA 95

Édition 2015

Note : les modifications importantes sont marquées en bleu.

Article 1 – Objet

Le Challenge PGA 95 a pour objectif de permettre aux Seniors des Clubs affiliés et disposant d'un terrain de se rencontrer dans un esprit amical, de pratiquer le jeu de golf sur différents parcours et de contribuer ainsi à l'animation des Golfs.

Article 2 – Conditions de participation

Pour participer au Challenge, les joueuses et joueurs (ci-après appelés compétiteurs) des différents Clubs doivent remplir les conditions suivantes :

- être membre du Club affilié,
- être licencié FFG auprès du Club,
- être en possession d'un certificat médical valable pour la saison,
- être membre de l'Association sportive du Club,
- pour les dames, être âgée de 50 ans révolus la veille d'une rencontre,
- pour les messieurs, être âgé de 55 ans révolus la veille d'une rencontre.

Le non-respect de l'une de ces conditions entraîne, de facto, l'impossibilité de participer aux rencontres.

Article 3 – Clubs affiliés

Les Clubs affiliés sont : Ableiges, Bertichères, Domont-Montmorency, L'Isle-Adam, Rebetz, Seraincourt et Villarceaux.

Article 4 – Capitaines

Chaque Club est représenté par un Capitaine et, si besoin, un suppléant. Le collège des Capitaines constitue le comité des épreuves. Il statue sur les éventuelles modifications à apporter au présent règlement, définit le calendrier des rencontres, valide les résultats, et enfin prend toute décision utile pour le bon déroulement du Challenge.

Article 5 – Calendrier

Les rencontres se déroulent par match aller/retour de mars à octobre. En cas de force majeure, deux Clubs peuvent décider de reporter une rencontre prévue au calendrier. Ce report ne doit en aucune façon altérer le calendrier des autres rencontres du Challenge. Les Clubs concernés ont l'obligation d'informer le Gestionnaire du Challenge.

Article 6 – Formule de jeu

Chaque rencontre est disputée en Stableford.

Les marques de départ sont : marques rouges pour les dames, marques jaunes pour les messieurs (marques bleues pour les messieurs âgés de 78 ans révolus, sur demande, à formuler au Club recevant). Les index retenus sont ceux indiqués par la FFG, au jour de l'épreuve. Ils sont limités à 28,4 pour les dames et 24,4 pour les messieurs. Les joueuses et joueurs ayant un index supérieur à la limite fixée, peuvent participer aux épreuves avec des index ramenés aux valeurs mentionnées ci-dessus. Leurs performances sont néanmoins enregistrées à la FFG en tenant compte de leurs index réels.

En fin de rencontre tous les compétiteurs ont obligation de se présenter au bureau d'accueil pour remettre et signer les cartes de score (sans possibilité de réclamation ultérieure). À défaut ils sont disqualifiés. Cette nouvelle instruction doit être portée sur les cartes de score, si réalisable, et rappelée par les Capitaines lors du briefing avant le départ.

Article 7 – Composition des équipes

Chaque Club présente une équipe comportant de 10 à 20 compétiteurs. Le résultat de la rencontre est normalement calculé sur 12 cartes, voire plus si accord des Capitaines avant le début de la rencontre. Une équipe comprenant moins de 8 compétiteurs est déclarée forfait.

Article 8 – Classement

Les résultats des rencontres sont calculés en procédant à l'addition des 3 meilleures cartes Stableford Brut et des 7 meilleures cartes Stableford Net de chaque équipe en compétition. Le résultat Brut prime sur le résultat Net. Une carte ne peut être prise en compte qu'une seule fois dans le résultat.

L'équipe gagnante marque 3 points, la perdante 1 point. Une victoire sur terrain adverse donne une bonification d'1 point. En cas d'égalité, l'équipe qui reçoit marque 2 points et l'équipe visiteuse 2,5 points.

En cas de forfait d'une équipe, celle-ci marque 0 point. L'autre équipe reçoit les 3 points de match gagné. La bonification de victoire sur terrain ne s'applique pas. Pour le classement final du Challenge les deux équipes sont créditées de la moyenne des points Stableford enregistrés au cours des autres rencontres.

À l'issue de la rencontre les Capitaines établissent une feuille de match détaillant les scores individuels, leur total et le résultat de la rencontre. Le Club qui reçoit adresse cette feuille au Gestionnaire du Challenge pour enregistrement (par e-mail de préférence).

En fin de saison, si plusieurs équipes totalisent un même nombre de points de match, le classement est déterminé en tenant compte du goal-average particulier des équipes concernées, puis du nombre de victoires acquises sur terrain adverse, puis du nombre de matchs nuls sur terrain adverse et enfin du nombre de points Stableford enregistrés sur l'ensemble des rencontres.

Article 9 – Organisation des rencontres

Le Capitaine de l'équipe visiteuse adresse, 3 jours avant la rencontre, la composition de son équipe au Capitaine et au Club qui reçoivent, en précisant le nom, le prénom, l'index et le numéro de licence de chaque compétiteur.

Les parties sont composées de 3 compétiteurs.

Dans la mesure du possible le premier départ doit être donné à 9 h (ou 8 h 30 si nécessaire) et le dernier à 10 h.

La formule de jeu étant le Stableford, tout retardataire peut rejoindre sa partie, sa carte de score mentionnant alors autant de croix que de trous non joués.

Afin de privilégier la convivialité de la rencontre et de pouvoir se retrouver au déjeuner à une heure acceptable par tous, le Capitaine de l'équipe qui reçoit, organise les départs en conséquence (shot-gun, départ de différents trous, etc…).

Tout changement dans la composition d'une équipe doit être signalé et accepté par le Capitaine de l'équipe adverse 30 minutes avant le premier départ, ceci afin de permettre l'établissement de nouvelles cartes de score et la modification éventuelle de la composition des parties.

Afin d'assurer le bon déroulement des parties, et d'éviter, dans la mesure du possible, le jeu lent, le Capitaine qui reçoit doit s'assurer que les index des compétiteurs d'une même partie sont compatibles.

Pour lutter contre le jeu lent les capitaines doivent rappeler aux compétiteurs quelques règles simples lors du briefing avant le départ :

- respecter le temps de jeu indiqué sur les cartes de score,
- ne pas dépasser 40 secondes pour jouer (50 secondes pour le premier en coup d'approche, chip, putt et départ sur Par 3), et par conséquent se préparer pendant que les autres compétiteurs jouent ("faute de temps" passible de pénalité),
- toujours jouer une balle provisoire en cas de doute sur l'emplacement de la balle en jeu (maximum de 5 minutes pour la recherche d'une balle, à rattraper en accélérant le jeu),
- relever sa balle dès que le nombre de coups joués ne permet plus de marquer de point Stableford soit au delà de « par du trou + 2 + coup(s) reçu(s) » (croix à marquer sur la carte de score),
- à l'approche du green placer son matériel vers le départ suivant et en profiter, dans les limites normales de l'Étiquette, pour « lire » le green,
- quitter le green dès que tous les compétiteurs de la partie ont terminé le trou, marquer les scores au départ du trou suivant ou en s'y rendant (le compétiteur qui a l'honneur marque sa carte après avoir joué son départ),
- toujours garder la distance avec le groupe précédent.

D'une manière générale, toutes les rencontres sont enregistrées à la FFG. En cas de conditions exceptionnelles de jeu (carottage des greens, greens d'hiver, conditions météo extrêmes, etc.) les Capitaines se réservent le droit de ne pas faire enregistrer la rencontre. Ils doivent toutefois l'indiquer avant le début de celle-ci. Si une rencontre doit être interrompue plus d'une heure elle ne peut être reprise dans l'après midi (les compétiteurs doivent toutefois participer au déjeuner).

Dans le cas d'une rencontre se déroulant sur des greens d'hiver non équipés de « gamelles » le putt est donné dans le manche d'un putter de taille standard et hors grip.

En cas de litige dans une partie (point de règle, …) ne pouvant être résolu immédiatement par les compétiteurs, celui-ci est soumis aux Capitaines des deux équipes en présence. Ceux-ci doivent le régler objectivement et dans le meilleur « esprit sportif ». Dans le cas où cela ne peut se faire, le litige est soumis au collège des Capitaines pour décision.

Article 10 – Participation

Chaque compétiteur visiteur doit régler la somme maximum de 46 euros, correspondant au droit de jeu et au repas (en fonction de l'organisation du Club qui reçoit, le prix du repas peut être perçu directement par le restaurant). La carte de score n'est délivrée qu'après acquittement de cette somme. Les avantages interclubs et ceux propres à certains abonnements ne s'appliquent pas.

Afin de garder le caractère convivial des rencontres, la participation au déjeuner est obligatoire (sauf cas de force majeure). Les Capitaines doivent tenir compte de cette obligation dans la composition de leur équipe. Une tenue avec écusson du Club est requise pour le jeu et le repas.

Le repas est servi à 14 h sur ordre du Capitaine qui reçoit.

Article 11 – Rencontre de mi-saison et clôture du Challenge

En cours de saison tous les Clubs sont conviés à une première rencontre dite « Conviviale ».

En fin de saison une deuxième rencontre dite « Finale » est organisée pour la clôture du Challenge.

Les Clubs organisateurs choisissent les formules de jeu pour chaque rencontre et déterminent le nombre de participants aux journées.

Lors de la Finale les participants doivent représenter leur Club, après la rencontre, en tenue blazer, chemise et cravate Club, à défaut tenue de ville, sous la responsabilité des capitaines.

Le Club vainqueur de la saison se voit remettre la Coupe du Challenge, qui reste sous sa garde pendant une année.

Pour couvrir les frais d'organisation de la « Conviviale » et de la « Finale » la participation de chaque Club affilié est de 250 euros, soit respectivement 70 euros et 180 euros à verser aux Clubs organisateurs selon des modalités à définir en cours de saison.

Pour l'année 2015 la gestion du Challenge PGA 95 est confiée à M. Gérard Dreyfuss (gerard.dreyfuss@free.fr – 06 88 94 86 79), l'organisation de la « Conviviale » au Club de L'Isle Adam et celle de la « Finale » au Club d'Ableiges.

À titre d'information, les précédentes « Finales » ont été organisées par Villarceaux (2014), Seraincourt (2013), L'Isle Adam (2012), Gadancourt (2011), Templiers (2010), Rebetz (2009), Bertichères (2008), Templiers (2007), Domont-Montmorency (2006), Ableiges (2005), Villarceaux (2004), Seraincourt (2003), Rebetz (2002) et la première « Conviviale » par Rebetz (2014).

Article 12 - Infraction au règlement

Le non-respect d'un des articles de ce règlement entraîne la disqualification du Club incriminé.

Le 3 février 2015